

le MAG

N°85

Été 2019

st-aignan
De
GRAND
Lieu



Des terrains neufs pour les sportifs p.8



p.11 Une programmation
culturelle estivale riche



p.7 Le nouveau visage
du presbytère

SOMMAIRE

5

Actu métropole
et interco

6

Actu mairie

11

Dossier

18

Bloc-notes

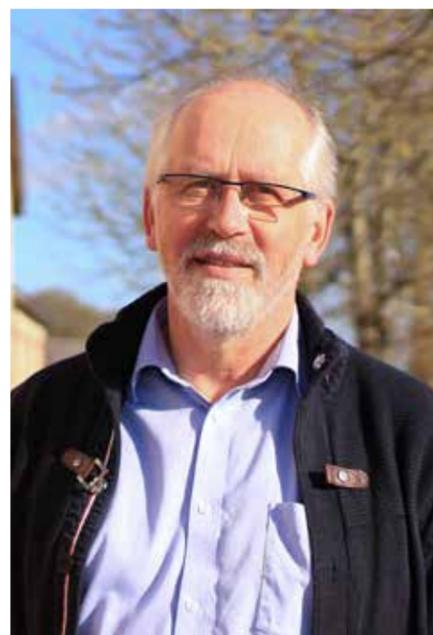
La commune continue de vivre

Le solstice d'été est souvent annonciateur de bons moments : ce fut le cas cette année avec la Fête de la musique dans un cadre et une ambiance renouvelés sous un ciel clément. Ce rendez-vous annonce une période estivale dont vous pourrez déguster les activités proposées dans ce Mag' tout au long des prochaines semaines.

Les élu.e.s de Saint-Aignan de Grand Lieu ont choisi unanimement, vous le savez, de continuer à équiper la commune de moyens et de services à la hauteur des besoins de notre population, malgré le choix inique du gouvernement. De nouveaux équipements et des équipements renouvelés seront livrés à la rentrée scolaire. Des temps d'inauguration sont d'ores et déjà prévus ; nous vous invitons à nous y rejoindre.

Tandis que Nantes Métropole engage les travaux d'aménagement de l'espace public des hameaux de la Nostrie et des Écobuts, la commune continue de rénover son patrimoine bâti. Après les tuffeaux de l'église et de la cave, le presbytère et son parc vont faire l'objet d'une restauration importante avec le concours de la Fondation du Patrimoine. Cette fondation vous propose de vous associer à cette restauration. Puis, viendra le tour du site des Jahardières dont l'ouverture au public les 4 et 12 mai derniers a mis en évidence l'intérêt que ce lieu suscite.

« La commune continue de vivre » : un slogan que nous devons marteler tandis que la concertation sur le réaménagement de Nantes-Atlantique se termine le 31 juillet



prochain. Nos attentes restent grandes, les compensations exemplaires se font attendre. Viendront-elles un jour ? Ce ne sont pas le peu de moyens et d'objets du Fonds de compensation des nuisances aéroportuaires (FCNA) qui vont y répondre. Restez en veille, le site internet de la commune vous informe régulièrement des avancées du dossier.

Bel été à toutes et tous

Le maire et vice-président
de Nantes Métropole

Édition : Commune de Saint-Aignan de Grand Lieu • **Directeur de la Publication :** Jean-Claude Lemasson • **Rédaction et photos :** Stéphanie Le Goff • **Maquette :** Mediapilote • **Impression :** Offset5, à 2 000 exemplaires, papier recyclé 100 %, encres végétales et label Imprim'Vert

Concertation : une occasion à saisir pour s'exprimer

La concertation publique sur le réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique a ouvert le 27 mai. Organisée par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP), elle permet à chacun de donner son avis. Elle se déroule jusqu'au 31 juillet.

Retrouvez toute l'actualité liée à l'aéroport sur www.saint-aignan-grandlieu.fr, rubrique « Ma commune »



Plus de 400 personnes ont pris part à la réunion publique organisée par la mairie le 5 juin.

Le moment est important. Cette concertation doit permettre l'expression de tous ; que l'on ait été pour ou contre le transfert à Notre-Dame des Landes. Le maire a adressé un courrier à l'ensemble des Aignonais pour les encourager à y prendre part : « Pour les 30 ans à venir, nous subirons, nos enfants et petits-enfants subiront des nuisances, des pollutions de plus en plus importantes. Aussi, je vous invite à être nombreuses et nombreux à vous exprimer ».

La DGAC soumet cinq options pour la piste : réfection de la piste actuelle ; allongement de la piste de 400 mètres ; allongement de la

piste de 800 mètres : piste en « V » ; piste transversale. Quatre options sont proposées pour l'aérogare : modernisation de l'aérogare existante ; création d'une aérogare à l'Ouest ; terminal unique ; terminaux à niveaux de services différenciés. Deux options sont suggérées pour l'aménagement des abords de l'aérogare : esplanade ou parking. Enfin, une option d'exploitation est avancée : le « couvre-feu » (interdiction des vols entre minuit et 6h).

Le maire pointe « un manque de transparence et de sincérité » dans ce dossier. Les cartes de localisation

comportent des erreurs. Les limites d'emprises foncières ne sont pas visibles. Les impacts des options d'aménagement au regard des enjeux environnementaux ne sont pas suffisamment étudiés. Les inventaires des zones agricoles et naturelles sont minimalistes ; les commentaires qui s'y attachent orientés. Les conséquences en terme d'urbanisme sont minimisées. La référence aux études 2018 de l'OMS concernant les nuisances sonores est absente. Les hypothèses de trafic de nouveau sous-estimées. « Je retiens que manifestement le but recherché est de minimiser les impacts de cette infrastructure sur le territoire et en particulier celui de Saint-Aignan de Grand Lieu. ».

Le 18 juillet, les élus prendront position quant aux scénarios proposés lors d'un conseil municipal exceptionnel. Ils rédigeront aussi des cahiers d'acteur pour étayer leurs propos en s'appuyant sur l'expertise des avocats mandatés par la commune.



Consulter le dossier

Pour prendre connaissance des éléments du dossier, deux solutions :

- Consulter le site internet dédié : www.reamenagement-nantes-atlantique.fr
- Consulter la documentation papier disponible à la mairie (salle des expositions, à l'étage)

Donner son avis

Pour prendre part à la concertation, plusieurs possibilités :

- En ligne, sur le site internet.
- Lors des permanences des élus aignonais samedis 6, 13 et 20 juillet, de 9h30 à 12h, à la mairie. Sur rendez-vous : 02 40 26 44 44.
- Lors des dernières permanences « Écoute riverains » de la DGAC : jeudi 4 juillet, de 9h à 12h et vendredi 26 juillet, de 14h à 17h, à la mairie. Entrée libre.



Merci aux jeunes joueurs du FC Grand Lieu

Le nouveau PGS approuvé



Le nouveau Plan de gêne sonore (PGS) a été approuvé par un arrêté du préfet de Loire-Atlantique, Claude d'Harcourt. Il entre en vigueur au 1^{er} juillet. Il n'avait pas été révisé depuis 2003 compte tenu de la perspective du transfert de l'aéroport vers Notre-Dame des Landes. Sa révision a donc été engagée en 2018.

Ce plan délimite les zones dans lesquelles les riverains exposés aux nuisances sonores aériennes peuvent bénéficier d'une aide pour insonoriser leur logement, entre 80 % et 100 % du montant maximum des travaux. Il concerne plus de 7 000 logements (7 133 exactement) et plus de 15 000 habitants répartis à Saint-Aignan de Grand Lieu, Bouguenais et Rezé. Le financement de l'aide est assuré par une Taxe sur les nuisances sonores

aériennes (TNSA), acquittée par les compagnies aériennes, pour chaque décollage depuis l'aéroport nantais. Cette taxe s'élève actuellement à 10€. À partir du 1^{er} juillet, elle est doublée à son maximum réglementaire soit 20€. À noter que cette aide de droit commun devrait être augmentée par le biais du Fonds de compensation des nuisances aéroportuaires (FCNA) suivant des modalités qui restent à préciser.

Tous les habitants situés dans le périmètre du PGS qui souhaitent entreprendre des travaux d'insonorisation sont invités à contacter Espace 9 (l'opérateur habituel de l'aéroport) qui sera la porte d'entrée unique du dispositif. Il est possible de vérifier l'éligibilité de son logement en ligne. Il suffit d'indiquer ses coordonnées, le numéro de la parcelle cadastrale, la date de construction du logement...

www.espace9.com
0 800 284 667 (numéro vert)

Maintien des classes primaires

La commune souhaitait s'inscrire au sein du dispositif d'éducation prioritaire pour bénéficier notamment du dédoublement des classes de CP et CE1. Cette demande a été refusée par le ministre de l'Éducation nationale. En revanche, Saint-Aignan de Grand Lieu a l'assurance qu'aucune classe maternelle ou élémentaire ne sera fermée aux rentrées 2019-2020 et 2020-2021 alors même que la baisse de ses effectifs scolaires devrait l'y contraindre. Un geste « à peine exemplaire » qui évite les classes surchargées.

Recours devant le Conseil d'État

Le 4 octobre 2018, l'aéroport de Nantes-Atlantique a été classé en catégorie A ce qui l'autorise à ouvrir des lignes long-courriers. À terme, cela signifie amplification du trafic aérien, donc fatalement des nuisances sonores. Aussi, le 6 décembre 2018, la commune a saisi le Premier ministre d'un recours gracieux visant d'une part à obtenir le retrait du décret portant classement de l'aérodrome de Nantes-Atlantique en catégorie A ; d'autre part à demander au ministre de la Transition écologique de lui communiquer le rapport sur lequel il s'est basé pour accorder ce classement en catégorie A. L'État disposait de deux mois pour répondre. À l'issue de ce délai - son silence valant refus - la commune a déposé le 7 avril un recours en excès de pouvoir auprès du Conseil d'État. Une réponse sur ces deux points est attendue d'ici quelques mois.

DATES CLÉS D'AVRIL À JUILLET 2019



Lac de Grand Lieu : un joyau à découvrir



« Lac de Grand Lieu, vous n'avez pas fini d'en faire le tour ! » Fin juin, ce slogan a fait son apparition dans l'agglomération nantaise. Cette campagne publicitaire a été lancée pour promouvoir le tourisme autour de la deuxième réserve ornithologique de France après la Camargue.

Objectif : inciter les Nantais, les Ligériens mais aussi les visiteurs venus d'ailleurs à découvrir ce joyau de Loire-Atlantique dans une démarche respectueuse de l'environnement. Un pass permet d'accéder aux sites incontournables à tarif préférentiel. Ce développement touristique inédit autour du lac est impulsé par les dix communes riveraines du lac (dont Saint-Aignan de Grand Lieu) pour valoriser leur territoire. Une charte d'engagement a été signée en ce sens en octobre dernier. Le financement des actions est assuré par la Communauté de communes de Grand Lieu, Nantes Métropole, la Communauté de communes Sud Retz Atlantique, Pornic Agglo Pays de Retz ainsi que par le Département et la Région.
lacdegrandlieu.com

Des œuvres d'art spectaculaires

Chaque été, le Voyage à Nantes (dit Van) propose de partir à la découverte de l'art. La 8^e édition se déroulera du 6 juillet au 1^{er} septembre.

La ligne verte tracée au sol à travers Nantes s'étendra sur 18 km (contre 12 km auparavant) et sera jalonnée de 110 créations. Certaines seront spectaculaires. Sur la butte Sainte-Anne, le célèbre plasticien japonais Tadashi Kawamata (à qui l'on doit l'observatoire de Lavau-sur-Loire) proposera une passerelle-belvédère de 36 m de long - dont 10 m au-dessus du vide - surplombant la carrière Misery. Il installera également une dizaine de nids en bois dans l'espace public (entre la gare et Chantenay). La place Royale sera envahie par 700 sculptures, sous la houlette de Stéphane Vigny. Place Graslin, une horloge humaine géante sera construite par Malachi Farrel...

levoyageanantes.fr



De nouvelles règles d'urbanisme

Le Plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm) a été adopté le 5 avril après plus de quatre ans de concertation. Il remplace les PLU communaux et constitue le document de référence des 24 communes concernant l'aménagement de la métropole. Il vise à mieux préserver l'environnement et le cadre de vie. Ainsi, depuis le 23 avril, il définit les règles qui s'appliquent

pour chaque terrain : où et comment construire, comment se raccorder aux réseaux, quelles préconisations prendre en compte... Et ce jusqu'à l'horizon 2030. Pour toute question concernant Saint-Aignan de Grand Lieu, le service Urbanisme se tient à votre disposition.
Rens. 02 40 26 44 44

Un écrin de verdure à magnifier



La commune a fait l'acquisition en 2015 d'un parc de 5,5 hectares aux Jahardières comprenant une maison de maître à réhabiliter et un espace boisé classé. Situé à deux pas du lac, le site est remarquable. Aujourd'hui, une réflexion est en cours pour le valoriser.

Le 4 mai, le site a été ouvert au grand public le temps d'un après-midi (voir photo ci-contre et page 16). 250 personnes sont venues découvrir cet écrin de verdure. Interrogées sur leur vision des Jahardières demain, les visiteurs ont fait des propositions : lieu de promenade familiale avec jeux pour enfants ; parcours pédagogique sur la faune et la flore ; hébergement

touristique ou d'accueil de public spécifique (personnes en difficulté, âgées...) Pour y voir plus clair, la collectivité a commandé une étude de faisabilité pour la création d'un hébergement touristique. Il en ressort qu'une « offre de caractère dans un site de charme » est envisageable. Mais pour que le projet soit viable, il est nécessaire de combiner hébergement et espace réceptif (réceptions familiales, accueil d'entreprises à la journée, stages, résidences d'artiste...). Un appel à projets va être lancé en ce sens d'ici la fin de l'année. En parallèle, de premiers travaux de réhabilitation de la maison de maître (toiture) sont prévus fin août.

À noter qu'après la Balade des curiosités du 12 mai dernier, il sera de nouveau possible de se promener aux Jahardières dimanche 22 septembre à l'occasion des Journées européennes du patrimoine (voir page 14).



Festifolies d'automne 2020

Prenez date ! La 4^e édition des Festifolies d'automne se déroulera samedi 26 et dimanche 27 septembre 2020. Un point info sera installé à l'Espace Vie Locale ce samedi 7 septembre, de 9 h 30 à 13 h, à l'occasion de la Matinée d'inscription aux loisirs (voir page 14). L'occasion de découvrir le calendrier des préparatifs du festival et de s'inscrire pour y prendre part. Les Festifolies d'automne se tiennent tous les trois ans et attirent jusqu'à 20 000 spectateurs dans les rues !



Rentrée scolaire 2019-2020

Lundi 2 septembre, les enfants reprendront le chemin de l'école. Pour bien préparer la rentrée, pensez à inscrire votre enfant à l'accueil périscolaire, la cantine, l'étude surveillée, la garderie... en vous connectant au Portail familles (à partir du 1^{er} juillet). Pour ce faire, il suffit d'aller sur le site internet de la mairie (www.saint-aignan-grandlieu.fr) ; le Portail familles est accessible dès la page d'accueil.

Distributeur de billets

Le distributeur automatique de billets adossé à l'agence postale ne fonctionne plus. La municipalité a interpellé le groupe La Poste pour obtenir des informations et relayer le mécontentement légitime des habitants et des commerçants de la commune face à cette « dégradation des services publics de proximité ». Aucune réponse concrète n'a été apportée. À l'unanimité les élus ont donc adopté une motion lors du conseil municipal du 27 mai pour que le fonctionnement de ce distributeur soit rétabli rapidement et durablement.

Levez le pied !

Ce printemps, la commune s'est dotée d'un radar pédagogique. Installé route des Douze Traits, il ne sanctionne pas les automobilistes en les flashant mais leur indique leur vitesse afin de les alerter sur leur éventuelle vitesse excessive. Mobile, cet outil de prévention pourra être positionné à d'autres endroits stratégiques afin de réveiller le civisme des usagers de la route.

La future porte des contes et légendes



©HélèneCharron

L'ancien presbytère et son parc vont être réhabilités pour constituer la porte d'entrée des contes et légendes des rives de Grand Lieu. L'avant-projet a été validé par les élus lors du conseil municipal du 27 mai.

Le parc va être réaménagé de façon à être amusant et merveilleux. Un animal fantastique, mi-anguille, mi-oiseau géant serpentera dans le sol. Son corps sera en partie recouvert d'écailles en mosaïque et comprendra par endroits des cerceaux de jeu et un toboggan pour les enfants. Des cloches seront suspendues à quelques arbres et diffuseront des chants d'oiseaux, des sons liés à l'activité des pêcheurs...

Trois périscoopes prendront place et donneront à voir ce qui se trouve dans le lac à différentes profondeurs (sous l'eau, dans la vase, dans la cité engloutie d'Herbauges) Les magnifiques cèdres, les grandes pelouses seront conservés ; la mare valorisée pour devenir une rive aux iris et aux plantes exotiques.

Cosy et mystérieux

De la plus petite fenêtre du presbytère, un martin-chanteur s'échappera à la manière du coucou d'une horloge. À l'intérieur, un café-contes prendra place au rez-de-chaussée dans l'esprit d'un cabinet de curiosités avec beaucoup de plantes et eaux du lac sous verre, des cadres et des herbiers. Un salon baptisé « Julie

d'Herbauges » permettra de présenter la femme et l'écrivain dans son époque et faire vivre ses écrits... Au premier étage se trouveront des espaces d'exposition et au second étage des espaces de travail (pour des résidences d'artiste par exemple).

Le bâtiment sera quant à lui entièrement réhabilité avec la restauration de la façade, le remplacement de la charpente et de la toiture, le changement des portes et des fenêtres... Parquet, carrelage en carreaux de ciment, cheminées, boiseries seront conservés. Une extension sera réalisée dans le prolongement du bâtiment, sur le pignon Ouest (à gauche de l'entrée principale). Elle offrira un jardin d'hiver qui donnera sur le parc et sa mare ; elle abritera par ailleurs l'escalier, l'ascenseur, les sanitaires. Les travaux devraient débuter cet automne.

Ouverture d'une souscription

Vous souhaitez contribuer activement à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine du territoire ? Et si vous apportiez votre soutien financier au projet de réhabilitation du presbytère ? En partenariat avec la Fondation du patrimoine, une souscription devrait être lancée dans les toutes prochaines semaines pour faire appel à la générosité publique. Il n'y a pas de don minimum et chacun ouvre droit à des déductions d'impôts. Pour donner, rendez-vous prochainement sur : www.fondation-patrimoine.org

Appel à projets

Un appel à projets a été lancé en mai pour faire vivre et animer le presbytère lorsqu'il aura été réhabilité. Objectif : en faire un « tiers-lieu », c'est-à-dire un lieu de rencontres, d'échanges, de convivialité en complément du foyer considéré comme le « premier lieu » et du travail, considéré comme le « deuxième lieu ». Les propositions devront s'inscrire dans la dynamique des contes et légendes et tenir compte des forces vives locales. L'appel à projet est consultable sur www.saint-aignan-grandlieu.fr (rubrique : ma-commune/decouvrir-saint-aignan/grands-projets). Date limite de remise des candidatures : le 26 août.

Des terrains neufs pour les sportifs



2 500 m² sera aménagé à la lisière du bois. On y trouvera un parcours sportif, ponctué d'une dizaine d'agrès qui chemînera jusqu'au parc de Grand Lieu.

Anne Nail, adjointe chargée de la vie associative, du sport et de l'animation du territoire : « En optant pour un revêtement en synthétique, nous avons fait le choix de rendre ces terrains utilisables à l'année. D'autres sports de ballon pourront y être pratiqués - comme du rugby, du volley - par les écoles, la Maison des jeunes, le Département (via ses séances d'animation sportive) en dehors des créneaux réservés au foot... Quant à l'espace en gazon naturel, il pourra être investi par des associations pour le plaisir d'exercer en extérieur ».

Stationnement à la Pavelle

Côté stationnement, une vingtaine de places supplémentaires vont être créées parking de la Pavelle (qui en compte déjà une petite centaine). Elles seront dédiées aux usagers du stade. Le chemin piétonnier boisé qui relie ces deux espaces sera valorisé.

À noter que pour réaménager l'ensemble de ces espaces sportifs extérieurs, des arbres ont été abattus, notamment des cyprès en mauvaise santé. En compensation, une quarantaine d'arbres vont être replantés et des aménagements paysagers réalisés pour embellir l'ensemble. Ces travaux auront lieu pendant l'automne.

Deux terrains de foot en gazon synthétique et un vaste espace naturel avec parcours sportif sont en cours d'aménagement.

Mi-avril, des engins de chantier ont remplacé les joueurs du Football club de Grand Lieu sur le stade Jean-Bertin. L'herbe a disparu. Le terrain a été creusé puis aplani. Un système de drainage a été installé ; il permettra d'évacuer la pluie en cas de mauvais temps. Des rouleaux d'herbe synthétique vont maintenant être installés et remplis de granulats

de caoutchouc issus du recyclage de pneumatiques usagés. Ces granulats maintiennent le gazon droit (sinon, il se coulerait) et offrent un pouvoir d'amortissement précieux pour les sportifs.

Pour divers sports de ballon

Les terrains de foot seront opérationnels pour la reprise de la saison, en août. Il y en aura deux (contre trois auparavant) : un terrain d'honneur homologué de niveau V et un terrain d'entraînement de foot à 8. Tous deux seront clos. En parallèle, un vaste espace sportif extérieur engazonné de



Dimitri Deneele,
président du Football Club de Grand Lieu

Pour mutualiser leurs forces, les clubs de foot de Pont Saint-Martin et Saint-Aignan de Grand Lieu ont fusionné mi-2016. Aujourd'hui, le FC Grand Lieu compte dans ses rangs 450 adhérents.

« Nous attendions le réaménagement des terrains en gazon synthétique avec impatience. Je suis convaincu que cela va donner un nouvel élan au club, attirer de nouveaux joueurs. Nous étions l'un des derniers clubs du secteur à ne pas être doté de ce revêtement. Le synthétique présente plusieurs avantages. D'abord, il garantit une pratique à l'année y compris en cas de pluie ou de gel contrairement aux terrains en herbe ou en stabilisé. Ensuite, c'est un support de qualité homogène qui va permettre aux jeunes de progresser et ce sera un vrai « plus » pour les éducateurs en terme de conditions de travail. Pour autant, nous ne délaisserons pas les terrains marchipontains et continuerons à nous entraîner et à jouer dans les deux communes ».

i
Inauguration des terrains sportifs extérieurs samedi 21 septembre voir page 14

La nouvelle adresse des jeunes



Courant septembre, les 11-25 ans prendront possession de la nouvelle Maison des jeunes. Un équipement flambant neuf complété par un skatepark et un citypark tout aussi récents.

Elle comprend un espace partagé, deux salles d'activités, une salle de bricolage, deux bureaux, des locaux techniques, des sanitaires. À l'extérieur, on trouve un préau, un abri vélos et une vaste terrasse. L'ensemble est accessible aux personnes handicapées.

Accompagnement ciblé selon l'âge

Ce bâtiment s'adresse aux 11-25 ans. Son aménagement a été pensé pour accueillir distinctement les 11-14 ans et les 15 ans et plus. Pour les plus jeunes, le fonctionnement sera proche de celui du centre de loisirs

avec un programme d'activités auquel on accède sur inscription.

Pour les plus grands, il s'agira de les accompagner dans leurs projets (de sorties, de séjours...) afin de les rendre « acteurs » de leurs loisirs et petit à petit autonomes (avec salle de réunion, ordinateur, espace ressources...). Une permanence de la Mission locale de Nantes Métropole s'y tiendra une fois par mois (jusqu'alors elle se déroulait à la mairie) pour un soutien gratuit dans leur recherche d'emploi, de logement. Des permanences information, prévention santé, un partenariat avec le centre de soins infirmiers sont en réflexion pour favoriser l'accès aux droits sociaux, prévenir les « conduites » à risque.

Objectif de la Maison des jeunes : accompagner le jeune pour qu'il trouve sa place d'adulte au sein de la société. Côté encadrement, Matthias Godefroy et Anne Dos Santos, feront vivre et animeront la structure (photo ci-contre).

Hors vacances scolaires : ouvert mercredi et samedi 14h - 18h30 ; vendredi 18h-20h (21h d'avril à juin).

Pendant les vacances : ouvert du lundi au vendredi 10h-12h et 14h-18h30. Tél. 02 40 26 48 59

i
Inauguration de la Maison des jeunes samedi 5 octobre

Skatepark et citypark à côté



Un skatepark et un citypark vont être aménagés juste à côté de la nouvelle Maison des jeunes. Concernant le skatepark, l'existant, usé après plus de 15 ans de service, va être rasé. Un autre sera construit à sa place. De taille identique, il comprendra cinq modules : un plan incliné ; deux rampes (dits « quaters »), un trottoir et une table centrale. Les structures seront en bois, les surfaces de glisse en métal. Au sol, l'enrobé sera refait à neuf. L'espace sera entièrement ouvert. De quoi ravir les adeptes de BMX, rollers et trottinettes!

Un citypark verra aussi le jour. Il s'agit d'un terrain de sport clos (pour contenir les balles / ballons) qui offrira une surface de jeu de 22 mètres par 12 mètres. En accès libre, il sera équipé de buts, de paniers de basket et d'un filet pour le volley, le badminton (à retirer à la M.J) Le sol sera en gazon synthétique. Ces deux équipements entreront en service courant septembre, en même temps que la Maison des jeunes. Coût des deux équipements : 120 000€.

La commune entretient ses espaces verts

Poumon vert

À deux pas du lac, bordée de bois et de vignes, la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu s'étend sur près de 1800 hectares et constitue un poumon vert pour l'agglomération nantaise.

Le service municipal des Espaces verts entretient 9 hectares d'espaces à usage public (tels que le parc de Grand Lieu, les extérieurs des salles de la Pavelle et de l'Héronnière...) et 20 hectares de prairie.

Retour au naturel

L'entretien, l'embellissement de la commune se fait dans le respect de son identité : « naturelle » !

Les cinq jardiniers municipaux n'utilisent plus de pesticide depuis 10 ans ; ils désherbent donc plus souvent et paillent aussi beaucoup pour limiter la prolifération des mauvaises herbes. Ils n'arrosent plus ou que très rarement ; privilégient les plantes vivaces car elles présentent l'avantage de repousser d'une année sur l'autre ; développent les jachères fleuries. Ils s'équipent progressivement d'outils sur batterie, moins polluants et moins bruyants.

Éco-pâturage

Depuis fin avril 2019, des chèvres ont fait leur apparition dans un pré, à l'arrière de la salle de la Pavelle, dans le cadre d'un contrat avec un agriculteur. La commune teste l'éco-pâturage pour entretenir certains de ses espaces verts.

L'éco-pâturage permet de recréer l'ambiance paysagère d'antan (il y avait autrefois de nombreux troupeaux de chèvres et de moutons à Saint-Aignan de Grand Lieu). Il offre un point d'attraction aux enfants, familles, promeneurs. Il évite l'emploi systématique de la tondeuse mécanique et réduit le coût de gestion des espaces verts.

Forêt urbaine

Nantes Métropole développe trois forêts urbaines pour lier la nature et les villes. Les deux forêts communales - les Épinais et la Marionnière - se situent dans le périmètre de la forêt urbaine Sud Ouest. Elles font l'objet d'une gestion forestière adaptée : marquage des arbres tordus, malades à abattre pour permettre aux autres de se développer, vente du bois coupé...

Fauchage tardif

Par endroits, les jardiniers pratiquent le fauchage tardif. Cela signifie que ces espaces ne sont plus tondues régulièrement et que les herbes atteignent des hauteurs inhabituelles. Pratiquer le fauchage tardif, c'est agir pour la biodiversité en laissant à la nature le temps de développer des zones refuges pour les petits animaux et les insectes pollinisateurs.



Des loisirs à savourer cet été

La programmation culturelle estivale « Respirez, c'est l'été » reprend du service après deux années de pause. Spectacles, rencontres, découvertes, ateliers s'annoncent auxquels s'agrègent d'autres rendez-vous municipaux et associatifs.

Des activités à vivre en famille



Une plaquette « Respirez, c'est l'été » 2019 détaille tous les rendez-vous culturels à vivre jusqu'en septembre.



©Anne-Laure Lussou

«Green party»

Les vacances scolaires démarreront avec une invitation à une « Green party », c'est-à-dire à une journée où nature, musique et loisirs seront au diapason. L'après-midi, deux ateliers « fabrication de petits instruments de musique en végétaux » pour les enfants de 6 à 12 ans animés par l'association d'éducation à l'environnement la Cicadelle (8 places par atelier). Le soir, spectacle « Normalement ça marche » de Jean-Yves Bardoul. Tour à tour musicien, pitre, magicien, poète, il sait faire chanter la carotte, l'endive et toute la nature ; arrive à sortir des sons étonnants d'instruments faits d'un peu de tout et de beaucoup de rien.

Mardi 9 juillet, ateliers à 14h et 15 h 30, site de Saint-Rachoux (5€ par enfant, sur réservation). Spectacle (tout public) à 20h30. Gratuit. Parc du presbytère (repli à l'Espace Vie Locale en cas de mauvais temps).

Théâtre de rue

En août, Ludivine Anberrée (photo ci-contre), comédienne de la compagnie bouguenaisienne du Théâtre de l'ultime, va se nourrir d'histoires locales soufflées par le groupe Histoire « Sur les pas d'Amani » et par le service municipal Vie Locale pour proposer une déambulation théâtralisée dans le centre-bourg. Saviez-vous qu'en 1870, un ballon à gaz - dit aérostat - convoyant des documents secrets s'était posé à Saint-Aignan de Grand Lieu ? Après le spectacle, un temps d'échanges sera proposé au public pour dénouer le vrai du faux...



Jeudi 22 août, à partir de 21h, dans le centre-bourg. Rendez-vous devant l'église (repli à la médiathèque en cas de mauvais temps). Gratuit.

Pause lecture

Le cocktail « soleil, chaise longue, faniente » est propice à la lecture. Pour vous inciter à plonger dans un bon roman, un polar captivant..., les bibliothécaires ont tout prévu. D'abord des pochettes-surprises (adulte ou enfant) prêtes à l'emprunt. Composées d'une sélection réalisée par leurs soins, elles sont disponibles à l'accueil de la médiathèque dans de jolis sacs en tissu cousus par des bénévoles. Ensuite, grâce aux six boîtes à livres bleues disséminées dans la commune qui abritent des livres. Ouvrez une boîte, servez-vous. Après « dégustation », soit vous remettez le livre en circulation, soit vous le gardez.

En juillet et en août, la médiathèque est ouverte le lundi de 16h à 18h, le mercredi de 10h30 à 13h et de 14h30 à 19h et le vendredi de 15h30 à 19h.

Livres vagabonds : parking de la Maison de l'enfance ; parking du centre commercial ; place de l'église ; parc de Grand Lieu (près de la Pyramide de cordes) ; à la Noë Nozou (à côté du jeu de boules) ; à la Gendronnerie (à l'arrêt de bus Rinière).

Jeux collectifs

Les familles sont conviées à un après-midi ludique. L'occasion pour les grands de retrouver leur âme d'enfant et pour les plus jeunes de s'amuser avec leurs parents. Évidemment, il est aussi possible de se détendre entre amis. Des tournois de sports collectifs (handball, basket-ball, futsal...). Jeux de boules, palets, mōlkky compléteront l'offre. Goûter offert à 16h aux participants.

Samedi 20 juillet, de 14h à 18h. Rendez-vous salle Polyvalente. Gratuit.

Des rendez-vous pour les jeunes... et les seniors

©Alexandre Lamoureux



Sorties seniors

Envie de humer l'air de la mer? Deux sorties s'annoncent : l'une à La Baule, l'autre à Saint-Michel-Chef-Chef. Organisées par le service Social à l'attention des seniors (à partir de 60 ans), elles se déroulent l'après-midi et sont gratuites.

Mardi 16 juillet : La Baule (balade : avenue du général de Gaulle, plage Benoit, port du Pouliguen). **Mardi 6 août : Saint Michel-Chef-Chef** (visite de la boutique des galettes Saint-Michel, balade).

Séjours pour ados

Partir en vacances entre copains? C'est possible avec l'Espace jeunes qui propose deux séjours. Le premier à Piriac-Sur-Mer (du 8 au 12 juillet) pour les 11-13 ans avec accrobranche, paddle, VTT, piscine et plage au menu. Le second à La Tranche-Sur-Mer (du 22 au 28 juillet) pour les 14-17 ans avec initiation au surf, balade à cheval, plage...

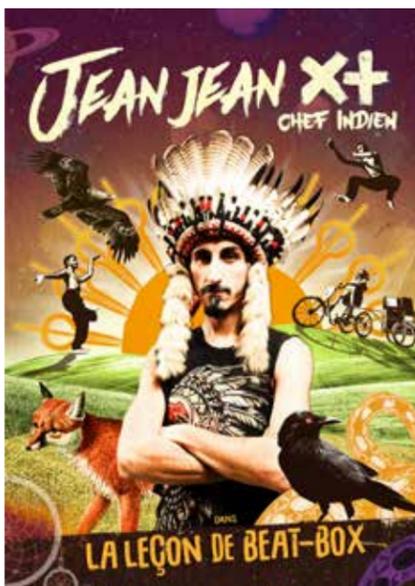
Pour les réservations, il ne faut pas tarder (02 40 26 48 59)



Atelier cirque

Une journée dédiée aux arts du cirque ouvrira le mois d'août. L'après-midi, atelier « pratiques circassiennes » pour les 11-17 ans. L'occasion de s'initier aux acrobaties, à la jonglerie... Le soir, spectacle « Pour la beauté du geste » d'Emiliano Ferri, créateur de la compagnie la Voie Ferrée. Seul en scène avec trois échelles, un saxophone, trente tapettes à souris..., il propose un spectacle dans lequel l'impossible n'existe pas!

Jeudi 1^{er} août, ateliers de 14h à 17h à l'Espace jeunes (5€ par personne, sur réservation). Spectacle (tout public) à 21h, place Millénia (repli salle Polyvalente en cas de mauvais temps), gratuit.



Atelier beat box

Voici un atelier taillé sur mesure pour les jeunes (à partir de 11 ans - 12 places). Au programme : le beat-box. Quésaco? Le beat-box est l'art d'imiter le son des instruments avec la bouche. Romain Gilet, alias Jean Jean, s'est taillé une solide réputation en la matière. Deux jours durant, il animera des ateliers de beat-box mais aussi de slam (art de déclamer de la poésie de manière rythmée) et d'écriture. A l'issue du stage, les participants se produiront sur scène puis Jean Jean prendra le relais pour exprimer son talent.

Mercredi 17 et jeudi 18 juillet. Ateliers de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30, à l'Espace Vie Locale. Spectacle jeudi 18 juillet à 20h30, à l'Espace Vie Locale. Tarif atelier : 5€ les deux jours. Tarif spectacle : 5€

Des sorties «nature»

Renseignements, réservations auprès de l'accueil de la mairie : 02 40 26 44 44



Promenades en barque

Au départ du port de l'Halbrandière, vous prenez place dans une grande barque à bout pointu pour une promenade sur l'Ognon, une rivière qui prend sa source en Vendée et se jette dans le lac de Grand Lieu. A bord, le pigouilleur (du nom de la pigouille, la perche qui sert à faire avancer le bateau) vous fera découvrir les environs durant 2h jusqu'aux portes du lac. En partenariat avec l'association les Pigouilleurs de Grand Lieu.

Vendredis 19 juillet et 9 août, départs à 16h et 18h. Port de l'Halbrandière. 2€ par personne, sur réservation.

Observatoire des oiseaux

Le lac de Grand Lieu est un paradis pour les oiseaux. Chaque été, un observatoire en bois est installé sur ses rives - à Pierre Aigüe - à l'attention du grand public. Il est en libre accès. A quatre reprises, un animateur « nature » sera sur place pour partager ses connaissances.

Du 29 juin au 31 août, en accès libre tous les jours. Accueil commenté les dimanches 7, 21 juillet et 11, 25 août, de 9h30 à 12h30. Site de Pierre Aigüe. Gratuit.



Journées du patrimoine

A Saint-Aignan de Grand Lieu, les Journées européennes du patrimoine se déclineront dans le parc des Jahardières. L'occasion de découvrir ce site arboré de 5,5 hectares comprenant une maison de maître à réhabiliter. Sur place, les visiteurs se retrouveront autour de jardinets géométriques de plusieurs hauteurs qui auront été construits en amont. Ils pourront prendre part à la création d'un potager « en lasagnes ». Une manière de sensibiliser le grand public à une autre facette du patrimoine dit « immatériel » qui concerne les connaissances, les pratiques, les savoir-faire transmis de génération en génération et garants de la diversité culturelle.

Dimanche 22 septembre, de 10h à 16h, site des Jahardières (route des Jahardières). Gratuit.

Balades en calèche

Une invitation à traverser bocages, marais et bois au pas cadencé d'un cheval et à observer d'un autre point de vue le patrimoine naturel de la commune. Comptez environ 1h30 de balade. La calèche offre 7 places assises. En partenariat avec les Attelages des deux lacs.

Dimanches 21 juillet et 11 août, départs à 9h30 et 11h, site de Pierre Aigüe. Tarif : 2€ par personne, sur réservation auprès de la mairie.

Pour une rentrée bien préparée



Le sport à l'honneur

Pour inaugurer les nouveaux terrains de foot du stade Jean Bertin et plus largement le réaménagement des espaces sportifs extérieurs de ce site, un temps fort est organisé. En fin matinée, l'inauguration officielle sera suivie d'une démonstration de football freestyle signée Trick me en présence de Corentin Baron, vice-champion de France de cette discipline. L'après-midi, des challenges sportifs par équipe seront proposés. L'occasion de s'essayer à des disciplines méconnues : soft volley (variante du volley), disque golf (mélange de golf et de frisbee), pickleball (variante du tennis), tchouk ball (mélange de volley et de hand) auxquels s'ajouteront des démonstrations de capoeira, d'ultimate. Un concert clôturera la journée.

Samedi 21 septembre, inauguration 11 h 30 ; démonstrations et animations de 14h30 à 18h, stade Jean Bertin et salle Polyvalente. Matches de gala à 18h. Concert à partir de 20h, place Millénia. Entrée libre.



Matinée des loisirs & bourse aux livres

Septembre rime avec reprise des activités, c'est pourquoi une matinée découverte est organisée. L'occasion de choisir parmi l'offre aignanaise. Les activités sportives seront présentées salle de la Pavelle (information, inscription, démonstration). Les activités culturelles et de loisirs (école de musique, médiathèque, animation jeunesse, animation seniors...) se trouveront à l'Espace Vie Locale. Un point info « Festifolies 2020 » sera installé pour informer celles et ceux qui souhaitent découvrir le calendrier des préparatifs et s'inscrire. En parallèle, la médiathèque organisera la 3^e édition de sa bourse aux livres. L'occasion de faire le plein de romans, albums, revues, BD, CD à tout petit prix.

Samedi 7 septembre, de 9 h 30 à 13h, à l'Espace Vie Locale et salle de la Pavelle. Entrée libre.



Fête de rentrée

À la fin de l'été, les Aignonais sont invités à partager une soirée conviviale, musicale et festive. Tout au long du repas, des artistes déambuleront entre les grandes tablées dressées place Millénia. Deux artistes du RLM Show, une compagnie de spectacle de rue basée à Saint-Sulpice des Landes, alterneront les démonstrations de jonglage, de diabolo, de monocycle et cracheront aussi le feu... Le quatuor de musiciens choletais Bashopov, spécialisé dans les mélodies d'Europe de l'Est assurera les intermèdes musicaux. Le feu d'artifice conclura la soirée.

Samedi 31 août, à partir de 20h, place Millénia. Gratuit. Restauration sur place.

Vivre à Saint-Aignan de Grand Lieu Joël Sauvaget, un combat au long-cours

En posant ses valises à Saint-Aignan de Grand Lieu en 2010, Joël Sauvaget pensait acheter la tranquillité. Fils d'agriculteur, il rêvait d'une maison à la campagne aux portes de Nantes. Rassuré par le projet de transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique vers Notre-Dame des Landes validé par l'État, il s'installe confiant.

Pourtant, au détour d'une conversation, il réalise que « même si le bien-fondé du transfert a été démontré », la voix des riverains qui y sont favorables doit être appuyée. En 2014, il fonde avec d'autres le « Collectif des citoyens engagés pour le transfert » (Coceta). Lors de la consultation référendaire de 2016, le collectif organise notamment une opération « ville morte » pour frapper les esprits.

17 janvier 2018 : l'État fait machine arrière et renonce au transfert. « On y a cru jusqu'au bout. Ce déni de démocratie a été un énorme coup de massue mais nous étions tellement en colère que nous avons décidé de repartir au combat. » Le Coceta devient le « Collectif des citoyens exposés au trafic aérien » et opte pour le statut associatif afin de collecter des fonds pour financer des actions judiciaires. Des antennes essaient dans sept communes riveraines.

À la tête de la boucherie-charcuterie Sobreda, Joël Sauvaget n'avait aucune prédisposition particulière pour l'aéronautique. Mais aujourd'hui, l'homme maîtrise parfaitement le dossier, y consacre la moitié de son temps, enchaîne les réunions à la préfecture, Matignon... pour défendre les intérêts des riverains. « Le transfert est la seule alternative viable à long terme. Passer de 7 à 15 millions de passagers par an en survolant l'agglomération nantaise est inimaginable ; la santé des habitants en dépend ! »



Dominique Burgaud, une vie au verger



Elstar, Rainette, RubINETTE... C'est sur un verger de 10 hectares produisant 17 variétés de pomme - soit 600 tonnes de fruits par an - que règne Dominique Burgaud. Les Vergers d'Herbauges est une entreprise familiale. Tout a commencé voilà 55 ans lorsque son père, Jean-Jacques, a loué des terres arboricoles au « Père Jubin », propriétaire d'une ferme.

À l'âge de 21 ans, Dominique sort du lycée agricole et rejoint l'exploitation familiale comme associé. En 1991, il en prend la tête. Les vergers se développent sur trois sites : à la Groizonnerie, la Lande Barre (près du lac) et la Landaiserie (vers l'aéroport). À 50 ans, il n'est pas encore question de passer la main mais Dominique est rassuré. Son fils, Corentin, prendra sûrement la relève. Il se forme actuellement à ses côtés en tant que salarié.

Sans être bio, la culture est « plus que raisonnée, explique Dominique. Nous n'utilisons plus de traitement de conservation depuis 15 ans. Nous disposons de deux chambres froides de 800 m² pour le stockage. Pour lutter contre le ver de la pomme, fini les insecticides. Nous recourons au procédé de « confusion sexuelle », respectueux de l'environnement. » Par ailleurs, des ruches sont positionnées ici et là pour que les abeilles apportent leur contribution... Et pour protéger les arbres de la grêle, des filets recouvrent la moitié du verger.

L'ensemble de la production s'écoule en vente directe, dont 40 % lors de la récolte, en septembre. « C'est mon père qui a lancé la vente de pommes à cueillir pour faire face à une pénurie de main-d'œuvre... ». Aujourd'hui, la formule a plus que jamais le vent en poupe : « Les gens aiment passer une journée à la campagne et sélectionner les produits qu'ils consommeront. »

Retour en images



« Un opéra salué »

Émus et avec le sourire Romain Didier et Gilles Chovet sont montés sur scène à l'issue « d'Anselme de Grand Lieu » le 24 mai. Compositeur et auteur de cet opéra pour enfants inspiré du lac de Grand Lieu, ils assistaient à sa toute première représentation, salle de l'Héronnière. Élèves et professeurs de l'école de musique se sont appliqués à livrer le meilleur d'eux-mêmes deux soirs durant pour le plus grand bonheur de 400 spectateurs au total.

Curiosité satisfaite

En selle sur leur vélo ou chaussures de marche aux pieds, 150 personnes ont pris part à la 5^e édition de la Balade des curiosités, dimanche 12 mai, sous un soleil printanier ! Sur 6,5 km, la nature mais aussi le patrimoine bâti à rénover étaient à l'honneur avec des haltes aux Petites Berthetteries ; à Pierre Aigüe, dans le parc des Jahardières et celui du presbytère ; dans la cave du Comité de jumelage.



Coup de projecteur sur les loisirs

C'est avec beaucoup d'application que les élèves de l'ALC gym ont suivi leur cours mercredi 15 mai. Ce jour-là, les portes du gymnase étaient ouvertes au grand public dans le cadre de la 3^e édition de la Semaine découverte des loisirs. Parents et enfants tentés par cette discipline sont venus assister à l'échauffement puis au travail aux barres et au sol. Une vingtaine d'associations, l'école de musique et la médiathèque (via ses ateliers) ont ainsi joué le jeu durant une semaine.



Découverte des Jahardières

Curieux de découvrir les Jahardières à l'occasion d'un après-midi portes ouvertes intitulé « Les Jahard'hier, d'aujourd'hui et de demain », plus de 250 personnes ont fait le déplacement samedi 4 mai. Contes en plein air proposés par Lolo le conteur ; balades sur la flore commentées par Yann Fournier, agent municipal ; ateliers dessin et écriture sur le devenir des Jahardières étaient au programme. Cet été, de premiers travaux de réhabilitation du bâtiment vont débuter (voir page 6).

Ballet de couleurs

Danseuses et danseurs de l'Amicale laïque de Saint-Aignan de Grand Lieu (Alsa) sont montés sur la scène de l'Héronnière pour présenter leur gala de fin d'année les 8 et 9 juin. Avec pour thème « En voir de toutes les couleurs », ce spectacle en a mis plein les yeux aux parents, proches et amis venus admirer la vingtaine de chorégraphies proposées aux noms évocateurs : « Être fleur bleue », « Passer une nuit blanche », « Vert de jalousie », « Rire jaune », « Voir la vie en rose »



Enquête à la médiathèque

Un crime a été commis dans les rayonnages de la médiathèque. De la rubalise jaune matérialise la scène de crime. Pour mener l'enquête, une cinquantaine de personnes a pris part à la « murder Party » organisée par médiathèque vendredi 29 mars dernier. Par équipe, dotés de brassards de couleur, les jaunes, les rouges, les bleus... ont interrogé les témoins ; récolté les indices pour résoudre ce « Cluedo géant ». Sens de l'observation et perspicacité étaient de mise.

AGENDA

PERMANENCE DES ÉLUS

Dans le cadre de la concertation publique préalable au projet réaménagement de l'aéroport, les élus aignanis tiennent des permanences pour échanger avec les habitants.

Samedis 6, 13 et 20 juillet, de 9h 30 à 12h

Mairie, sur rendez-vous

CONCERT

DE « MUSIQUE VERTE »

Spectacle « Normalement ça marche » de Jean-Yves Bardoul.

Mardi 9 juillet, 20h30

Parc du presbytère

Gratuit

SORTIE SENIORS



Le Centre communal d'action sociale organise deux sorties gratuites à l'attention des seniors cet été.

La Baule, mardi 16 juillet

Saint-Michel-Chef-Chef, mardi 6 août

Départs : à 13h30, parking de la mairie

Gratuit, sur inscription

BEAT-BOX

Démonstrations par des jeunes et un maître du beat-box : Jean Jean.

Jeudi 18 juillet, 20h30

Espace Vie Locale (salle Pourveau)

Tarif : 5€

ANIMATION SPORTIVE

Tournois sportifs à vivre en famille ou entre amis.

Samedi 20 juillet, de 14h à 18h

Rendez-vous salle Polyvalente

Gratuit - Inscription auprès de la mairie

CIRQUE

Spectacle « Pour la beauté du geste » par la compagnie

La Voie Ferrée.

Jeudi 1^{er} août, 21h

Place Millénia

Gratuit

VISITE GUIDÉE DE L'ÉGLISE



Le groupe Histoire Sur Les Pas d'Amani organise une visite commentée de l'église. L'occasion

de découvrir ses nombreux objets d'arts classés au titre des

Monuments historiques et son orgue (en présence d'un organiste).

Dimanche 11 août, de 14h 30 à 17h 30

Gratuit. Rens. : 02 40 26 42 38

THÉÂTRE DE RUE

Déambulation théâtralisée proposée par une comédienne sur le thème de l'histoire locale.

Jeudi 22 août, à partir de 21h

Rendez-vous devant l'église

Gratuit



Retrouvez l'agenda détaillé sur saint-aignan-grandlieu.fr

BALADE COMMENTÉE

Le groupe Nature et le groupe Histoire « Sur les pas d'Amani »

organisent ensemble une balade commentée sur le patrimoine

historique et naturel de la commune.

Vendredi 30 août, 18h

Gratuit

Rens. : 02 40 26 42 27

FÊTE DE RENTRÉE



Dîner convivial, avec animations suivi d'un feu d'artifice.

Samedi 31 août, à partir de 20h

Place Millénia

Entrée libre

MATINÉE D'INSCRIPTION AUX LOISIRS

Pour découvrir et s'inscrire aux activités aignanaises et flâner à la 3^e bourse aux livres proposée

par la médiathèque.

Samedi 7 septembre, de 9h 30 à 13h

Espace Vie Locale et salle de la Pavelle

RANDO À PIED OU À VÉLO

Le cyclo club de Grand Lieu organise sa randonnée annuelle.

Dix circuits balisés au programme : 35, 45 ou 55 km pour les VTT ; 50, 70 ou 90 km pour les cyclistes,

10 ou 20 km pour les marcheurs, 10 et 20 km également pour les

coureurs. Départs libres de 7 h 30 à 9 h 30. Départ groupé à 9h pour la

course nature.

Dimanche 8 septembre, de 7 h 30 à 13h

Rendez-vous salle Polyvalente.

Inscription : 5€, gratuit pour - 14 ans

Rens. 06 47 78 71 98

VIDE GRENIER

Le Comité de jumelage Saint-Aignan de Grand Lieu - Thüngersheim

organise un vide grenier au profit du Téléthon.

Dimanche 15 septembre, de 8h à 18h

Parking de la Pavelle

Tarifs 12€ / 14€ Rens. 07 83 99 90 66

INAUGURATION DES TERRAINS SPORTIFS

Démonstrations de football freestyle, challenges sportifs, matchs de gala,

concert.

Samedi 21 septembre, à partir de 11 h 30

Stade Jean Bertin

Entrée libre

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Découverte du site des Jahardières et création d'un potager

« en lasagnes »

Dimanche 22 septembre, de 10h à 16h

Site des Jahardières

Entrée libre

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Malo SORIN

25/03/2019

Lemmy IANOTTO

05/05/2019

Tiago CHÂTELAIN

06/05/2019

Adem DALHOUMI

08/05/2019

Éline PLANTÉ

16/05/2019

Maud POUESSEL

28/05/2019

Tess OLIVRE

07/06/2019

Azélie ROUSSELET

08/06/2019

DÉCÈS

Lucette BOURRIAU

née ERIAUD

02/04/2019

Pascale BOUDAUD

née CHEVALIER

23/04/2019

Colette GRANET

10/05/2019

Yves BRESSIN

08/06/2019

Ernest BOURMAUD

14/06/2019

MARIAGES

Raphaël CAIL

et **Stéphanie LESAGE**

27/04/2019

Clément BILLET

et **Kathleen LAUNAY**

11/05/2019

Philippe HERVOUET

et **Marie-Line LÉPINE**

25/05/2019

Sébastien TAVERNIER

et **Cécile JEAN-BART**

31/05/2019

Richard PHANUEL

et **Marie TELOTTE**

08/06/2019

Vincent REGENT

et **Aurélien NEULAS**

15/06/2019

Randy SAMZUN

et **Camille VIAUD**

22/06/2019

Tribune du groupe de l'opposition

CONCERTATION DÉCONCERTANTE

CINQ SCÉNARII ET...

On nous propose de choisir une orientation pour le réaménagement aéroportuaire. Or, sur les cinq propositions, deux sont à écarter pour la sauvegarde du cadre de vie de notre commune. Non à l'agrandissement de la piste de 400 m ou 800 m. Cela sacrifie de facto notre bourg. La piste en V entraîne même davantage de nuisances pour un périmètre plus large encore. La piste transversale est celle qui protégerait la lac et notre bourg mais qui déplace les nuisances chez nos voisins.

... PAS DE TRANSFERT ENVISAGÉ

L'option de référence, celle actuelle, est la seule option qui puisse entraîner un transfert lorsque la plate-forme aéroportuaire sera saturée. Or, elle sacrifie encore et toujours les Aignanais.

DES DOCUMENTS SUBJECTIFS PORTÉS À LA CONNAISSANCE DES CITOYENS

Comme constaté lors des deux réunions proposées à Saint-Aignan de Grand Lieu (en juin), les informations et données sont parfois orientées et fausses. Exemple : les formes d'habitat sont absentes des cartes : quelles prises en compte des populations ?! Des routes tracées qui n'existent pas, d'autres absentes : aucune connaissance des mobilités locales. Des schémas erronés sous le joug d'une pseudo pédagogie lorsqu'on nous présente les survols des écoles... plus élevés de 13 m sans juger que l'honnêteté aurait voulu la proportion réelle des grandeurs. La pédagogie, ce n'est pas user de stratagèmes pour nous prendre pour des idiots ! La DGAC ne s'en est pas privée en réunions et dans ses documents.

Nous vous souhaitons un bel été et une bonne rentrée !



Élections européennes : les résultats à Saint-Aignan de Grand Lieu

À l'issue des élections européennes du 26 mai 2019, le taux de participation à Saint-Aignan de Grand Lieu s'élevait à 44,88 % (soit 1 443 votants sur 3 215 inscrits sur les listes électorales). La liste Rassemblement national (Jordan Bardella) est arrivée en tête du scrutin avec 22,59 % des voix devant La République en marche (Nathalie Loiseau) 18,77 % des voix ; Europe-Ecologie-Les Verts (Yannick Jadot) 14,21 % des voix ; le Parti socialiste-Nouvelle donne-Place Publique (Raphaël Glucksmann) 9,65 % des voix et les républicains (François-Xavier Bellamy) 6,96 % des voix.

Don du sang

L'association des donneurs de sang bénévoles de Bouguenais et des communes environnantes organise régulièrement des collectes. En 2018, 1 400 personnes y ont participé, dont 122 nouvelles personnes, permettant de fournir à l'Établissement français du sang (EFS) 1 254 poches de sang, mais la demande est de plus en plus importante. Donner son sang est un acte citoyen qui peut sauver des vies. Pour en faire don, il faut avoir en 18 et 70 ans, peser plus de 50 kg et être en bonne santé.

Prochaines collectes : Au Piano'cktail de Bouguenais, jeudi 1^{er} août, de 15h30 à 19h30.

À la salle René Gautier de Bouaye samedi 3 août, de 8h30 à 12h. Rens. 02 40 65 40 14



Plan canicule

L'été, quand le thermomètre affiche de fortes températures plusieurs jours consécutifs, un plan canicule se déclenche. La commune prend part à ce dispositif. Gratuit, il permet d'apporter assistance aux personnes âgées de plus de 65 ans, handicapées ou isolées. Pour en bénéficier, il faut s'inscrire au préalable auprès du Centre communal d'action sociale. En cas de déclenchement par la préfecture, un agent communal téléphone chaque jour à chaque personne inscrite dans son registre pour s'assurer qu'elle va bien et qu'elle ne manque de rien. Au besoin, un membre de la Protection civile peut se déplacer à son domicile. La mairie dispose aussi d'une salle climatisée susceptible d'être proposée pour se rafraîchir.

Rens. 02 40 26 44 44



Celtomania : save the date!

La 30^e édition de Celtomania, le festival de la culture bretonne en Loire-Atlantique, se déroulera du 4 octobre au 30 novembre. Saint-Aignan de Grand Lieu y prendra part pour la 2^e année consécutive et ouvrira même les festivités. Sur la scène de l'Héronnière, Patrick Caudal et Michel Foulon avec leur spectacle « Si la Celtie m'était contée ». Un florilège d'histoires de Bretagne, d'Irlande, d'Écosse et du Pays de Galles contées et mises en musique (harpe celtique, grande cornemuse, instrument à percussion dit bodhran...).

Vendredi 4 octobre, 20h30, salle de l'Héronnière. Durée : 1h15. Tout public. Tarif : 7€. Rens. 02 40 26 44 44 www.celtomania.fr

Respirez C'EST l'été

DU 21 JUIN > 22 SEPT. 2019

SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU

MUSIQUE • SPECTACLES • DÉCOUVERTES
PATRIMOINE • NATURE • RENCONTRES
ATELIERS...

st-aignan
de
GRAND
Lieu